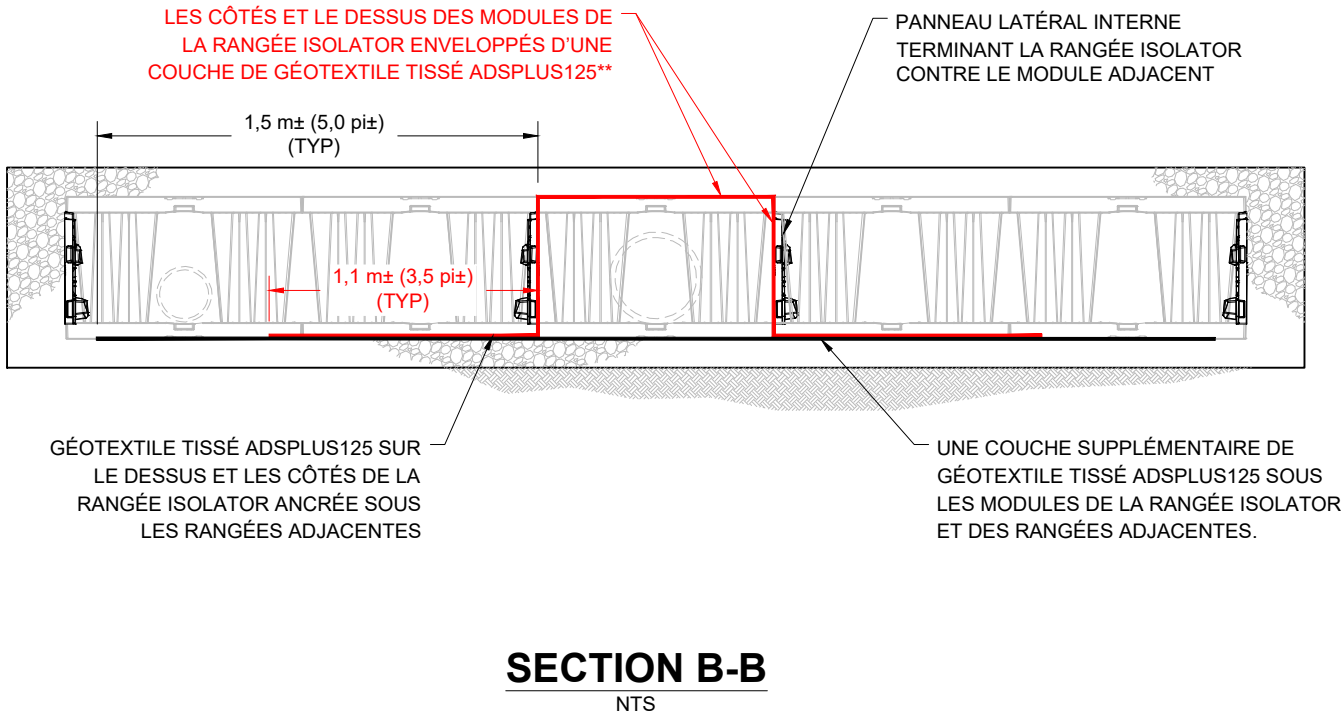
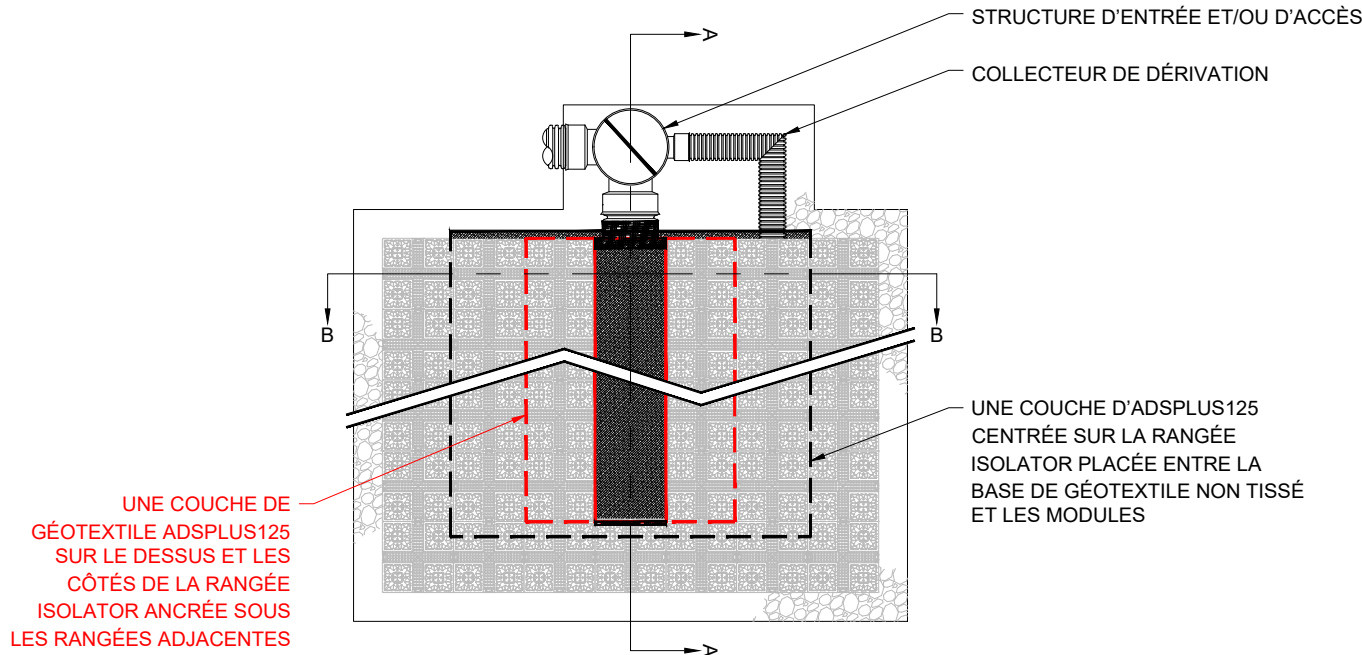
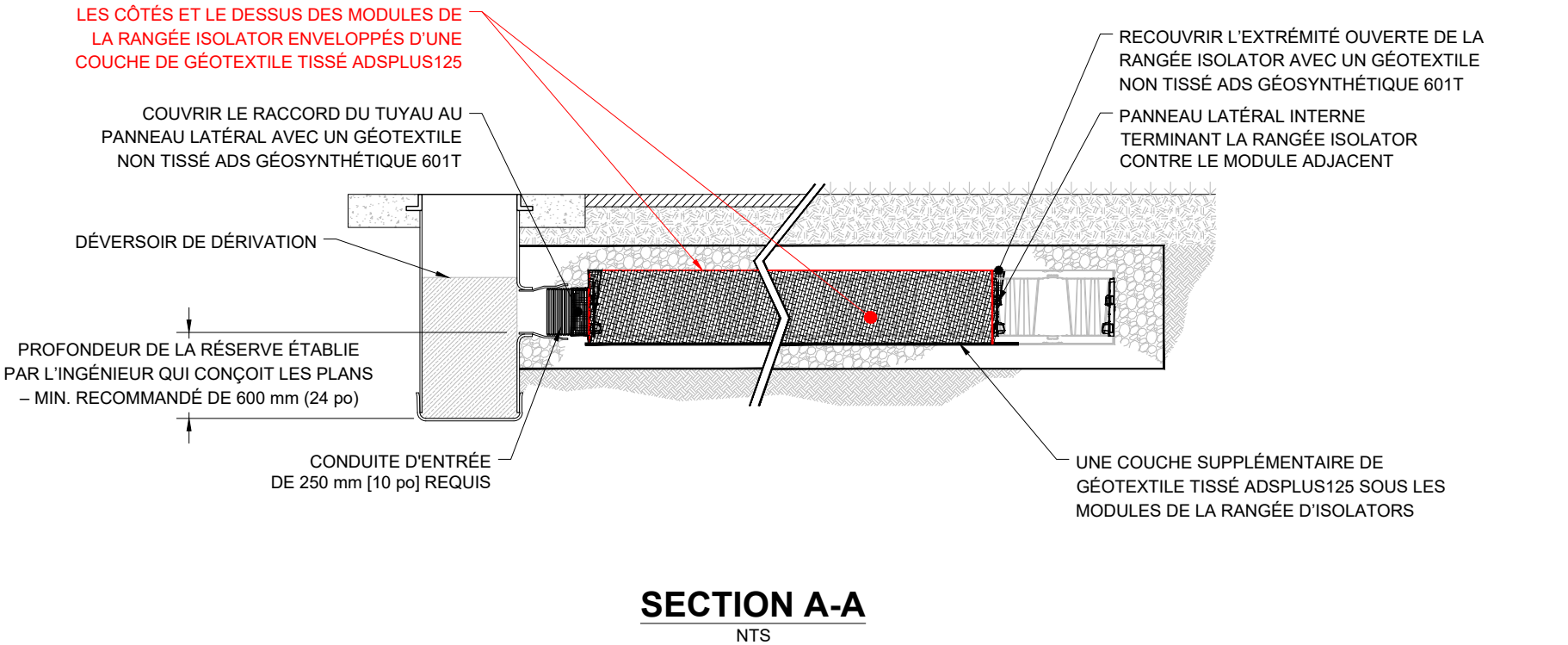


INSPECTION ET ENTRETIEN

- ÉTAPE 1) INSPECTER LA RANGÉE ISOLATOR POUR VÉRIFIER LA PRÉSENCE DE SÉDIMENTS
- A. ENLEVER LE COUVERCLE DE LA STRUCTURE À L'EXTRÉMITÉ AMONT DE LA RANGÉE D'ISOLATORS
 - B. À L'AIDE D'UNE LAMPE DE POCHE, INSPECTER LA RANGÉE D'ISOLATORS EN PASSANT PAR LE TUYAU DE SORTIE
 - i) IL EST POSSIBLE D'UTILISER DES MIROIRS SUR PERCHE OU DES CAMÉRAS POUR ÉVITER D'ENTRER DANS L'ESPACE CONFINÉ
 - ii) RESPECTER LES RÈGLES DE LA CNESST RELATIVES À L'ENTRÉE DANS UN ESPACE CONFINÉ EN CAS D'ENTRÉE DANS UN REGARD
 - C. SI LES SÉDIMENTS ATTEIGNENT OU DÉPASSENT 3 po (80 mm), PASSER À L'ÉTAPE 2. SI CE N'EST PAS LE CAS, PASSER À L'ÉTAPE 3.
- ÉTAPE 2) NETTOYER LA RANGÉE ISOLATOR À L'AIDE DU PROCÉDÉ « JETVAC ».
- C. IL EST PRÉFÉRABLE D'UTILISER UNE BUSE FIXE CONÇUE POUR LES PONCEAUX AVEC DES JETS ORIENTÉS VERS L'ARRIÈRE AYANT UNE PORTÉE D'AU MOINS 1,1 m (45 po).
 - D. PASSER LE DISPOSITIF « JETVAC » À PLUSIEURS REPRIS, JUSQU'À CE QUE L'EAU DE RINÇAGE SOIT PROPRE.
 - E. ASPIRER LE CONTENU DE LA RÉSERVE AU BESOIN.
- ÉTAPE 3) REMETTRE EN PLACE TOUS LES COUVERCLES, TOUTES LES GRILLES, TOUS LES FILTRES; NOTER LES OBSERVATIONS ET LES MESURES PRISES.
- ÉTAPE 4) INSPECTER ET NETTOYER LES PUISARDS ET LES REGARDS SITUÉS EN AMONT DU SYSTÈME AQUABOX.

REMARQUES

- 1. PROCÉDER À UNE INSPECTION TOUS LES SIX MOIS AU COURS DE LA PREMIÈRE ANNÉE D'EXPLOITATION. L'INTERVALLE D'INSPECTION DOIT ÊTRE AJUSTÉ SELON LES OBSERVATIONS SUR LES DÉPÔTS DE SÉDIMENTS ET LE NIVEAU D'EAU.
- 2. PROCÉDER À UN NETTOYAGE PAR JET D'EAU ET ASPIRATION TOUS LES ANS OU QUAND UN ENTRETIEN S'AVÈRE NÉCESSAIRE À LA SUITE D'UNE INSPECTION.



DÉTAIL DE LA RANGÉE ISOLATOR
AQUABOX-0.5

DATE: 07/10/2025

DESSINÉ: SMW

VERIFIÉ: JLM

DATE

DESS

VER

Aquabox

Système Modulaire De Gestion
Des Eaux Pluviales



4640 TRUEMAN BLVD
HILLIARD, OH 43026

1

SHEET
OF

1

CE DESSIN A ÉTÉ PRÉPARÉ SUR BASE DES INFORMATIONS FOURNIES À ADS/STORMTECH - SOUS LA DIRECTION DE L'INGÉNIEUR CONCEPTEUR DU PROJET OU D'UN AUTRE REPRÉSENTANT DU PROJET. CE DESSIN N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ DANS LE CADRE D'APPEL D'OFFRES OU POUR CONSTRUCTION SANS L'APPROBATION PRÉALABLE DE L'INGÉNIEUR. L'INGÉNIEUR DOIT EXAMINER CE DESSIN AVANT L'OFFRE ET/OU LA CONSTRUCTION. IL EST DE LA RESPONSABILITÉ ULTIME DE L'INGÉNIEUR DE S'ASSURER QUE LES DÉTAILS ASSOCIÉS RÉPONDENT À TOUTES LES LOIS, RÉGLEMENTATIONS ET EXIGENCES DU PROJET APPLICABLES.